



## Elevage Sanceau Ferme de la Petite Hogue

Lauréat 2010-2011 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie « Agriculture »

Le projet primé : Plantations de linéaires de haies et créations de mares  
*Exploitation en polyculture et élevage située à Auffargis depuis 1991*



Le jury a reconnu la contribution de l'élevage Sanceau à :

**Préservation de la biodiversité :** les haies et les mares participent à l'enrichissement en éléments paysagers qui sont profitables aux insectes, oiseaux, reptiles, mammifères, etc. ; les plantations d'essences locales sont nourricières pour la faune sauvage (pruniers, pommiers, érables, noisetiers, chênes, etc. Avec ces 120 000 arbres plantés depuis une vingtaine d'années, cette réalisation est exemplaire au regard des dispositions relatives au Grenelle de l'Environnement notamment pour la Trame verte et bleue.

**Protection de la qualité des eaux et lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement :** la plantation de haies sur des terres agricoles est bénéfique pour la qualité des eaux car elle permet de filtrer les eaux de ruissellement et de stocker les polluants ; la création et l'aménagement de deux mares permettent de drainer les eaux de ruissellement et de créer une réserve incendie.

**Systèmes préventifs contre les risques naturels :** les haies jouent un rôle important dans la lutte biologique contre les insectes ou micromammifères ravageurs pour les cultures.

**Qualité paysagère et architecturale :** les haies contribuent à l'intégration paysagère des bâtiments, l'activité est située dans un ancien corps de ferme en meulière datant du 18<sup>ème</sup> siècle qui a été entièrement restaurée et les bâtiments agricoles sont en bardage bois.

**Choix de techniques respectueuses de l'environnement :** traitement des pâtures à la chaux, fumier issu de l'exploitation réutilisé comme amendement, fauche tardive pour attendre le départ des hirondelles, traitement vétérinaires bio sur les chevaux, conduite extensive du troupeau, chevaux mis en pâture plus de la moitié de l'année et sous-abris l'hiver, alimentation des chevaux composée principalement de foin et d'herbe produits sur l'exploitation.

**Dynamique économique :** l'activité occupe plusieurs actifs à temps plein contribuant à renforcer l'activité agricole sur le territoire.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** la ferme fait appel à des entrepreneurs locaux pour la plantation des haies, la création des mares ou les aménagements annexes qu'elle peut réaliser.

Contact :

Eric Sanceau - La Petite Hogue – 78 125 Auffargis

Tél : 06.07.47.69.42 – Mail : [esanceau@aol.com](mailto:esanceau@aol.com)



## Brasserie de la Vallée de Chevreuse Bière Volcelest

Lauréat 2010-2011 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie Entreprises commerciales, artisanales et de services

Le projet primé : revalorisation des sous produits issus du brassage  
*Brasserie artisanale située à Bonnelles depuis 2008. La brasserie propose des bières blondes, ambrées, brunes, triple et des bières de saison.*



Le jury a reconnu la contribution de la Brasserie de la Vallée de Chevreuse à :

**Traitements des déchets :** limitation de la production de déchets par la revalorisation des déchets issus du brassage sous formes de drèches données à un agriculteur du territoire pour l'alimentation de ses animaux ; adhérent à l'éco-emballage dans le cadre de la mise sur le marché de bouteille en verre.

**Préservation de la biodiversité :** recours à des matières premières provenant de l'Agriculture Biologique (malt et sucre), projet de création d'une bière entièrement confectionnée avec des produits issus de l'Agriculture Biologique.

**Economie de la ressource en eau et en énergie :** réutilisation de l'eau nécessaire au refroidissement du moût pour effectuer le brassage du lendemain.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** partenariat avec une ferme locale pour la reprise et la valorisation des drèches en compléments alimentaires pour les animaux, en partenariat en cours avec deux agriculteurs céréaliers bio installés sur le territoire pour la fabrication d'une bière artisanale composée uniquement de matières premières locales.

**Valorisation du patrimoine :** valorisation du savoir-faire traditionnel et artisanal du brasseur, choix d'un visuel ancré dans le territoire avec le symbole du cerf.

**Sensibilisation des clients à la démarche :** accueil du public pour faire découvrir la démarche et le savoir-faire mis en œuvre, bière artisanale vendue dans le cadre de circuits courts de distribution.

### Contact :

Emmanuel Rey – Brasserie de la Vallée de Chevreuse – 65, Avenue de la Division Leclerc - 78 830 Bonnelles  
Tél : 09.62.35.27.83 – Mail : [emmanuel@brasseriechevreuse.com](mailto:emmanuel@brasseriechevreuse.com)



## Jardins de Cocagne Ferme de Buloyer

Lauréat 2010-2011 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie Associations et Collectivités

Le projet primé : Création d'un jardin d'insertion sociale de maraichage biologique

*Association installée à Magny-les-Hameaux depuis 2009 et en activité depuis juin 2010 qui a pour objectif d'accueillir des personnes en difficulté sociale afin de réorganiser leur parcours pour un retour durable à l'emploi. Pour cela, elle mobilise le support technique du maraichage biologique. La distribution des légumes s'effectue ensuite, sous forme de paniers hebdomadaires destinés à un réseau d'adhérents.*



Le jury a reconnu la contribution du Jardin de Cocagne de Magny-les-Hameaux à :

**Protection de la qualité des eaux, lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement et choix de techniques respectueuses de l'environnement :** absence de traitements chimiques et utilisation de fumier comme amendement sur les cultures, maintien de bandes enherbées entre les cultures et implantations de talus plantés de haies.

**Economie de la ressource en eau :** eaux pluviales collectées dans une mare puis réutilisée pour arroser les cultures, pose d'arrosage automatique pour assurer un meilleur dosage des quantités d'eau nécessaires aux cultures, eaux de lavage des légumes recyclées vers la mare.

**Préservation de la biodiversité :** recours à des variétés de légumes très diverses, maintien de la roselière autour de la mare et du biotope qui lui est associé.

**Qualité paysagère et architecturale :** l'activité est située dans un ancien corps de ferme en meulière datant du 17<sup>ème</sup> siècle, la plantation de haies contribue à l'intégration des serres dans le paysage.

**Dynamique économique :** l'activité occupe plusieurs actifs à temps plein contribuant à renforcer l'activité agricole sur le territoire, elle permet de créer une plus-value économique basée sur la production locale de légumes

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** le Jardin fait appel à des agriculteurs locaux pour ses approvisionnements en fumier et l'épandage.

**Participation au développement d'une économie sociale et solidaire :** l'association recrute uniquement des personnes en réinsertion sociale qui sont suivies et accompagnées dans leur recherche pour le retour à l'emploi (formation, aide au recrutement).

**Développement de la cohésion sociale et des solidarités :** les adhérents consommateurs des paniers de légumes sont parties prenantes de la démarche sociale de l'association.

Contact :

Laurent Thuvignon – Ferme de Buloyer - 2, rue Pierre Nicole – 78 114 Magny-les-Hameaux  
Tél : 01.61.38.22.52/06.89.98.24.95 - Mail : [l.thuvignon@gmail.com](mailto:l.thuvignon@gmail.com)



## Vertdéco

Mention spéciale du jury « Eco Trophées 2010-2011 »

Le projet primé : éco-construction du siège social de l'entreprise

*Entreprise créée en 1987, implantée à Magny-les-Hameaux depuis 2008, spécialisée dans la conception et l'aménagement d'espaces verts pour intérieur et extérieur, la vente et la production de plantes.*



Le jury a reconnu la contribution de Vertdéco à :

**Economie de la ressource en énergie :** production d'électricité par la pose de panneaux photovoltaïques ; pose de toitures végétalisées pour accroître l'isolation thermique et phonique du bâtiment et faciliter l'évacuation des eaux de pluie par filtration biologique ; pose de lampes basse consommation et de programmateurs pour réguler la température des serres et des bureaux ; mise en place de plans de déplacements pour optimiser les tournées des jardiniers et regrouper les chantiers.

**Recours aux énergies nouvelles et renouvelables pour chauffer les locaux :** installation d'une chaudière bois alimentée en partie par les déchets bois produits par la société et les déchets d'élagages d'entreprises locales.

**Recours à des éco-matériaux et aux principes de l'architecture bioclimatique :** orientation des bâtiments, écrans végétaux ; bâtiments en ossature bois composée de résineux non traités.

**Economie de la ressource en eau :** création d'une mare pour collecter les eaux pluviales ; réutilisation des eaux pluviales pour arroser les plantes de la société et pose d'arrosages automatiques pour assurer un meilleur dosage des quantités d'eau nécessaires aux plantes ; utilisation de paillage issus de la revalorisation des déchets vers produits par l'activité pour limiter l'évapo-transpiration des plantes ; choix d'essences végétales permettant de minimiser les besoins en eaux.

**Préservation de la biodiversité :** restitution d'un corridor écologique par la plantation d'une haie bocagère composée d'essences locales ; installation de nichoirs pour favoriser la nidification des espèces ; absence de traitements phytosanitaires et recours à des fertilisants biologiques pour les plantes.

**Traitements des déchets :** création d'une plate-forme de tri ; recyclage des déchets verts et des déchets bois sous forme de paillage réutilisé pour l'activité de jardinage ; valorisation des déchets ligneux et non ligneux sous forme de terreau revendu à des agriculteurs locaux ; dématérialisation des documents administratifs et de communication.

**Traitement des eaux usées :** phytoépuration retenue comme procédé de traitement pour les eaux usées (système de filtration naturelle).

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** partenariat avec des élagueurs locaux pour approvisionner la chaudière bois de la société ; sollicitation d'entreprises et de professionnels locaux pour réaliser les travaux de construction du siège social.

**Sensibilisation du personnel et des clients à la démarche et renforcement du lien social :** mise en place de formations individuelles et collectives pour le personnel ; visites du site organisées pour les clients et les fournisseurs ; mise en place d'une politique salariale ; participation à des projets d'intérêts collectifs (une partie du chiffre d'affaires sur la vente des paniers de fruits bio reversée à WWF).

Contact :

Olivier Bedouelle – Chemin rural n°12 – 78 114 Magny-les-Hameaux

Tél : 01.39.44.99.33 - Mail : [o.bedouelle@vertdeco.fr](mailto:o.bedouelle@vertdeco.fr)

## Commune de Bonnelles

Mention spéciale du jury « Eco Trophées 2010-2011 »

Le projet primé : implantation d'une unité de traitement des boues liquides de la station d'épuration communale par le procédé de lits de roseaux

*L'objectif pour cette commune rurale de 2 096 habitants était de répondre durablement à une problématique environnementale, économique, sanitaire et sociale à laquelle se confrontent toutes les communes équipées d'une station locale de traitement des eaux usées.*



Le jury a reconnu la contribution de la commune de Bonnelles à :

**Economie de la ressource en énergie et réduction des déplacements :** abandon d'équipements consommateurs en énergie et technique permettant de supprimer les consommations liées auparavant à l'incinération des boues; site protégé par une clôture électrique alimentée par des cellules photovoltaïques ; suppression des déplacements générateurs d'émissions de CO<sup>2</sup> liés auparavant aux transports des boues vers un centre de traitement spécialisé.

**Préservation de la biodiversité :** processus sans utilisation de produit chimique artificiel ; boues déposées dans des bassins composés de plantes (phragmites ou roseaux) qui aèrent le sol et absorbent une partie des substances qui composent les boues ; réseau racinaire des plantes permettant ensuite de décomposer les boues grâce à l'existence d'une « sphère » bactérienne.

**Protection de la qualité des eaux et limitation des risques de pollution :** risques de déversement accidentel ou de fuite liés aux manipulations lors de l'extraction et du traitement supprimés avec le procédé par rhysocompostage ; boues obtenues par ce procédé et épandues sur les terres agricoles qui sont de meilleures consistance et qualité et permettent ainsi de diminuer les risques de lessivage des sols et donc de diminuer le risque de pollution des eaux souterraines.

**Réduction des nuisances olfactives et visuelles :** l'action des roseaux sur les boues permet de réduire significativement les nuisances visuelles et olfactives habituellement générées lors du traitement.

**Intégration architecturale et paysagère du site :** traitements paysagers accordés lors de la création du site avec bassins semi-enterrés, enherbés et plantés de roseaux, création d'un talus et clôture doublée d'une haie d'essences locales.

**Dynamique économique :** choix techniques pris par la commune permettant de ne pas impacter la taxe communale d'assainissement pour les habitants.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** revalorisation des boues qui apporte un amendement pour fertiliser les terres des agriculteurs locaux qui n'ont plus à acheter d'engrais (au terme du traitement des boues par le procédé du rhysocompostage, le produit de transformation n'est plus assimilable à un déchet mais à du compost qui peut ainsi être épandu dans les champs agricoles) ; la commune réalise des économies en frais de transports et d'incinérations.

**Sensibilisation du personnel et du grand public à la démarche et renforcement du lien social :** organisation d'une manifestation sur « Le cycle de l'eau » et d'une exposition lors de l'inauguration de la station pour sensibiliser habitants et enfants, à la gestion et problématiques liées à l'eau potable, l'assainissement collectif, la participation de la commune au syndicat de rivières et les zones humides de la Réserve Naturelle Régionale de Bonnelles ; amélioration des conditions de travail du personnel de la commune (gain de temps, qualité de travail, impact sanitaire) et réduction des éventuelles nuisances pour les habitants qui pouvaient se plaindre des odeurs générées par les boues brutes.

### Contact :

Mairie de Bonnelles - 22, rue de la Libération - 78 830 Bonnelles

Tél : 01.30.88.47.30 – Mail : [info@marie-bonnelles.fr](mailto:info@marie-bonnelles.fr)



## GIE Val d'Or Ferme de la Budinerie

Sélection « Eco Trophées 2010-2011 » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie « Agriculture »

Le projet présenté : transformation et commercialisation d'une farine bio locale

*Acquisition en 2007, d'un moulin et création d'un GIE en 2009, par Christophe Vallon et Rick Vandooren pour la fabrication et la commercialisation d'une farine AB à partir des blés produits par leurs deux exploitations céréalières.*



Le jury a reconnu la contribution du GIE Val d'Or à :

**Protection de la qualité des eaux, lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement et choix de techniques respectueuses de l'environnement :** rotation des cultures, absence de traitements chimiques et utilisation de compost de déchets verts comme amendement sur les cultures, labour utilisé comme procédé pour le réensemencement des parcelles, destruction mécanique des plantes (hersage et binage), absence de traitement de synthèse lors du stockage des grains et stockage des grains dans des cellules identifiées et spécifiques, traçabilité des grains assurée, absence de conservateurs et d'adjuvants dans la farine, nettoyage mécanique des ateliers.

**Traitement des déchets :** tri et collecte des déchets, recours à des sacs kraft totalement recyclables, les sous produits issus de la meunerie sont revalorisés en alimentation pour le bétail d'une exploitation voisine.

**Préservation de la biodiversité :** exploitations céréalières engagées dans le cadre d'une convention de gestion et de préservation des mares de plateau, pose de nichoirs à rapaces qui accueillent régulièrement des faucons crécerelles pour la nidification, plantations de haies vives et brise-vent autour des bâtiments agricoles, plantation d'un verger composé de fruitiers à haute tige de variétés anciennes, semis d'une prairie fleurie non tondu qui permet d'abriter de nombreux animaux.

**Economie d'énergie :** acquisition d'un épandeur plus performant et implantation de plates-formes de stockage en plein champ qui permettent de réduire les déplacements.

**Qualité paysagère et architecturale :** l'activité est située dans un ancien corps de ferme en meulière datant du 19<sup>ème</sup> siècle.

**Valorisation du patrimoine :** valorisation d'un savoir-faire traditionnel et artisanal avec un moulin à la meule de pierre.

**Dynamique économique :** l'activité occupe deux actifs contribuant à renforcer l'activité agricole sur le territoire, elle permet de créer une plus-value économique basée sur la production d'une farine issue de la transformation de blés cultivés localement.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** les exploitants agricoles font appel à des entreprises locales afin de s'approvisionner en compost de déchets verts pour leurs apports en fumure de fonds de terre qui permettent d'augmenter la fertilité et la teneur en matières organiques du sol.

**Sensibilisation des clients à la démarche :** accueil du public et participation à des manifestations locales pour faire découvrir la démarche et le savoir-faire mis en œuvre, farine de blé vendue dans le cadre de circuits courts de distribution.

Contact :

Christophe Vallon et Rick Vandooren - La Budinerie - 78 720 La Celle-les-Bordes

Tél : 06.88.56.34.32/06.87.50.31.45 - Mail : [fermedu.champart@laposte.net](mailto:fermedu.champart@laposte.net)



## Kristijan JUSSIC Apiculteur

Sélection « Eco Trophées 2010-2011 » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie « Agriculture »

Le projet présenté : conduite de pratiques apicoles respectueuses de l'environnement

*Exploitation apicole de 125 ruches de production et 30 ruchettes d'élevage installée sur le territoire du Parc depuis 2006. Production de miel toutes fleurs de printemps et de forêt.*



Le jury a reconnu la contribution de Kristijan Jussic à :

**Choix de techniques respectueuses de l'environnement :** entretien des ruchers par débroussaillage mécanique ; ruches, cadres et hausses uniquement en bois ; ruches et matériels protégés par de la cire microcristalline, entretien au chalumeau et par grattage ; aucune matière externe ajoutée dans les ruches ; miel produit après la récolte laissé sur place pour le nourrissage hivernal des abeilles et apports uniquement à l'automne et au début de l'hiver avec du miel issu des ruches ; pratiques d'élevage visant à réduire les facteurs encourageant le développement des maladies (nettoyage des matériels, destruction des matériels contaminés, choix des emplacements des ruches, sélection d'espèces résistantes, renouvellement des reines, contrôles des ruches, constitution suffisantes de réserves de pollen et de miel dans les ruches) ; traitement vétérinaires sur les abeilles uniquement avec produits autorisés en AB ; récolte, extraction et stockage du miel réalisés sans produit de synthèse (techniques de l'enfumage réalisé avec des copeaux de bois non-traités, miel désoperculé puis mis dans l'extracteur et le maturateur avant mise en pot ; pas d'ultrafiltration ni de pasteurisation du miel).

**Gestion des déchets :** tri des déchets, mise à disposition de sacs recyclés réutilisables lors de la vente du miel.

**Valorisation du patrimoine :** valorisation du savoir-faire traditionnel et artisanal apicole (élevage, récolte, production, fabrication et commercialisation maîtrisés et réalisés par l'apiculteur).

**Dynamique économique :** l'activité permet de créer une plus-value économique basée sur la production de miel issu de la pollinisation des fleurs par les abeilles.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** l'apiculteur s'approvisionne chez un producteur AB installé sur le territoire pour la fabrication de ses pains d'épices.

**Sensibilisation des clients à la démarche :** accueil du public et participation à des animations et manifestations locales pour faire découvrir la démarche et le savoir-faire mis en œuvre et sensibiliser les jeunes générations et le grand public à la survie et au maintien des abeilles ; miel et pains d'épices vendus dans le cadre de circuits courts de distribution.

Contact :

6, rue du Square Jean Gilbert – 78 114 Magny-les-Hameaux

Tél : 06.22.63.16.96 - Mail : [kristijan.jusic@gmail.com](mailto:kristijan.jusic@gmail.com)



## Chrysalide Communication

Sélection « Eco Trophées 2010-2011 » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie « Entreprises commerciales, artisanes et de services »

Le projet présenté : actions de sensibilisation environnementale via la compensation carbone  
*Agence créée en 2007, spécialisée dans la conception graphique, le routage et l'impression.*



Le jury a reconnu la contribution de Chrysalide Communication à :

**Gestion de l'énergie :** mise en place d'un bilan carbone pour calculer les émissions de gaz à effet de serre produits par l'entreprise (logistique clients, déplacements du personnel domicile-travail, électricité des bureaux) et par les clients (impression, routage). L'agence compense ses émissions de CO<sup>2</sup> et celles de ses clients en reversant une somme compensatrice à GERES (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités) pour son programme CO<sup>2</sup> Solidaire.

**Réduction des déplacements :** télétravail et covoiturage pour les déplacements professionnels, élaboration de plans de déplacements pour regrouper les démarchages commerciaux sur un même secteur géographique.

**Gestion des déchets :** impression de l'ensemble des supports de communication de l'entreprise et de la clientèle sur du papier recyclé ou disposant du label PEFC ou FSC ou Cyclus (bois utilisé pour la confection du papier issu de forêts gérées durablement, traçabilité assurée), utilisation de papier recyclé au sein de l'entreprise, recyclage des cartouches d'encre, recours à des piles rechargeables.

**Anticipation des risques :** recours uniquement à des fournisseurs certifiés Imprim'Vert ou ISO 14 001. Les déchets d'impression sont collectés, traités et recyclés par des prestataires agréés, les ateliers de fabrication des documents sont spécialement aménagés avec des zones de stockage pour les produits dangereux, il n'y a aucun recours à des produits toxiques ou solvants pour les impressions, recours uniquement à des encres naturelles.

**Dynamique économique :** l'activité occupe cinq actifs contribuant à renforcer l'activité sur le territoire.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** l'entreprise fait appel à des fournisseurs locaux pour imprimer les documents et sous-traite certaines opérations à un établissement local de travailleurs à mobilité réduite ou handicaps mentaux.

**Développement de la cohésion sociale et des solidarités :** la compensation carbone reversée par l'agence contribue à cofinancer des projets qui répondent à des objectifs d'amélioration des conditions de vie des populations, de préservation et de valorisation des ressources naturelles, de protection du climat par la réduction des émissions de CO<sup>2</sup> et de développement économique local dans les pays en voie de développement (diffusion de foyers de cuisson domestique économes en bois au Cambodge et au Maroc, efficacité énergétique dans les bâtiments publics et l'habitat domestique en Afghanistan, etc.).

**Sensibilisation des clients à la démarche :** client sensibilisés à la démarche via le bilan carbone réalisé pour chaque prestation qui leurs est remis.

Contact :

Julien Prével - Domaine des Brûlins - 78 125 Auffargis

Tél : 01.34.85.75.30 (06.63.09.39.98) - Mail : [gestion.chrysalide@gmail.com](mailto:gestion.chrysalide@gmail.com)



## Restaurant la Croq'Mitoufle

Sélection « Eco Trophées 2010-2011 » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie « Entreprises commerciales, artisanes et de services »

Le projet présenté : gestion de l'activité intégrant des pratiques de développement durable  
*Restaurant repris en 2008 par l'actuelle propriétaire qui propose une cuisine de type traditionnel.*



Le jury a reconnu la contribution du restaurant la Croq'Mitoufle à :

**Economies de la ressource en eau :** installation de robinets thermostatiques, réducteurs de débit et chasses d'eau à double capacité dans les sanitaires, réalisation de travaux pour séparer le réseau des eaux usées, du réseau des eaux pluviales et pose de bacs pour récupérer les eaux de pluie, réutilisation de l'eau de pluie pour arroser le jardin.

**Economie de la ressource en énergie :** installation d'ampoules basse consommation dans tout l'établissement, présence de balises solaires pour éclairer les extérieurs et de minuteries pour éclairer les sanitaires des clients, utilisation de la cheminée comme complément pour chauffer le restaurant en hiver, séchage du linge en extérieur.

**Gestion des déchets :** tri sélectif des déchets, absence de vaisselle jetable et achats en gros privilégiés, utilisation de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés (papier pour écrire avec un écolabel), bouteilles d'eau et sodas consignées, utilisation d'une tondeuse mulching qui permet de récupérer le broyat d'herbe et de la réutiliser comme paillage, pas de recours aux produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts.

**Qualité architecturale :** l'activité est située dans une ancienne auberge en meulière datant du 19<sup>ème</sup> siècle qui a été progressivement restaurée, conservation des murets et du puits d'origine.

**Dynamique économique :** l'activité occupe deux actifs contribuant à renforcer l'activité sur le territoire.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** le restaurant confectionne des plats à partir des produits des fermes locales et propose une vitrine de produits qui leur est dédiée et fait appel à des groupes de musique locaux pour ses animations culturelles.

**Sensibilisation des clients à la démarche :** mise à disposition de plaquettes et d'affiches expliquant la démarche de l'établissement.

Contact :

Sophie Raveneau - 56, rue de la Porte de Paris – 78 460 Chevreuse  
Tél : 01.30.52.16.45 – Mail : [sophile@orange.fr](mailto:sophile@orange.fr)



## Camping Huttopia Rambouillet

Sélection « Eco Trophées 2010-2011 » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie « Entreprises commerciales, artisanes et de services »

Le projet présenté : conception et réalisation d'un hébergement touristique durable  
*Camping de 8 ha créé en 2006, situé en plein cœur de la forêt de Rambouillet à proximité de l'Etang d'Or.*



Le jury a reconnu la contribution du Camping Huttopia Rambouillet à :

**Economie de la ressource en eau :** cahutes équipées de mitigeurs avec robinets thermostatiques, réducteurs de débit sur les robinetteries et chasses d'eau à double capacité dans les sanitaires, cahutes raccordées au réseau d'assainissement collectif pour les eaux usées et les eaux pluviales (réseaux séparatifs).

**Economie de la ressource en énergie :** installation d'ampoules basse consommation dans les cahutes et les autres hébergements, séchage naturel du linge en extérieur, recours aux énergies renouvelables pour chauffer les cahutes, les cabanes et les espaces communs (poêle à bois avec mise à disposition gratuite de bûches pour la clientèle), présence de double-vitrage dans toute la structure pour renforcer l'isolation de l'établissement, présence de détecteurs de présence pour éclairer les extérieurs du camping.

**Gestion des déchets :** tri sélectif des déchets et information sur les procédures communiquées aux clients, absence de vaisselle jetable dans les hébergements, utilisation de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés (papier toilette et essuie-tout avec un écolabel), bois utilisé pour chauffer les poêles à bois des hébergements provenant des campagnes d'élagage menées sur le site.

**Anticipation des risques :** Produits d'entretien bénéficiant d'un éco-label (produits EcoVer) mis à disposition des clients gratuitement dans chaque hébergement, pas de recours aux produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts, présence d'une piscine « naturelles » (filtration de l'eau par les plantes).

**Qualité architecturale et paysagère :** tous les bâtiments sont en bardage bois conçus en bois brut de douglas non traité bénéficiant du label PEFC, absence de bétonnage et plantations de haies pour intégrer les emplacements de parking, création d'un espace pour le tri des déchets conçu en bardage bois à l'écart des espaces de vie pour éviter les nuisances.

**Dynamique économique :** l'activité occupe deux actifs contribuant à renforcer l'activité sur le territoire.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** le camping fait appel à des partenaires locaux pour ses programmes d'activités destinés à faire découvrir l'environnement local, la boutique est approvisionnée en produit bio et en produits des fermes locales.

**Sensibilisation des clients à la démarche :** pose d'affiches pour sensibiliser les clients aux « éco-gestes » (utilisation de l'eau, tri des déchets, circulation automobile, piscine naturelle), vente d'ouvrages « éco-responsables » à la boutique, communication sur le site web du camping.

### Contact :

Louana Erigoni - Route du Château d'Eau – 78 120 Rambouillet  
Tél : 01.30.41.07.34 - Mail : [louana.erigoni@huttopia.com](mailto:louana.erigoni@huttopia.com)

## Flore et Compagnie

Sélection « Eco Trophées 2010-2011 » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie « Entreprises commerciales, artisanes et de services »

Le projet présenté : gestion de l'activité intégrant des pratiques de développement durable

*Entreprise artisanale créée en novembre 2008. Activité tournée vers la vente de végétaux, aménagement de jardins, atelier d'art floral, fleuristerie et vente d'objet de décoration.*



Le jury a reconnu la contribution de Flore et Compagnie à :

**Economie de la ressource en eau :** récupération des eaux de pluie dans une cuve puis réutilisation de ces eaux pour arroser les végétaux.

**Economie de la ressource en énergie :** pose d'ampoules basse consommation dans l'atelier, détecteur de présence pour éclairer les extérieurs.

**Recours aux énergies renouvelables :** installation d'un poêle à bois pour chauffer l'atelier et la boutique.

**Limitation des déplacements :** regroupement des achats pour éviter la multiplication des déplacements individuels.

**Gestion des déchets :** compostage des déchets verts utilisés lors des courts d'art floral.

**Préservation de la biodiversité :** vente uniquement de fleurs de saison et de plantes d'origine locale, plantations d'espèces mellifères dans le jardin qui sert de show-room, pose de nichoirs, tas de bois laissés dans le jardin pour favoriser le repos hivernal de certains petits mammifères et autres insectes, utilisation du compost de déchets verts comme amendement pour les plantes, recours à des engrais bio.

**Dynamique économique :** l'activité occupe un actif contribuant à renforcer l'activité sur le territoire.

**Sensibilisation des clients à la démarche :** sensibilisation des clients lors des courts d'art floral à la gestion durable et raisonnée du jardin (tri et compostage des déchets verts), création d'une page sur le site web de l'entreprise sur les bonnes pratiques à mettre en place pour un jardinage écologique qui préserve la biodiversité, adhérente à la charte des Jardins de Noé (association qui a pour mission de participer à la sauvegarde de la biodiversité à travers des programmes de conservation d'espèces et des campagnes de sensibilisation du grand public).

Contact :

Claire Pajot - 10, rue des noisetiers - 78 470 Saint-Rémy-les-Chevreuse

Tél : 06 62 35 84 15 - Mail : [clairepajot@floreetcompagnie.fr](mailto:clairepajot@floreetcompagnie.fr)

## Commune de Bullion

Sélection « Eco Trophées 2010-2011 » du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
Catégorie « Associations et Collectivités »

Le projet présenté : restauration de la zone humide des Moutiers

*L'objectif pour cette commune rurale de 1 982 habitants était de revaloriser une prairie laissée en friche et de réhabiliter le chemin de randonnée qui ceinture cet espace naturel.*



Le jury a reconnu la contribution de la commune de Bullion à :

**Préservation de la biodiversité :** plantation d'un verger et d'une haie champêtre permettant de diversifier les habitats naturels sur le secteur. Les vergers composés de pommiers hautes-tiges et l'implantation d'une haie champêtre constituée d'essences locales offrent ainsi, des cavités profitables aux insectes décomposeurs de bois ou à la chouette chevêche.

**Choix de techniques respectueuses de l'environnement pour la réalisation des travaux :** élagage des arbres et débroussaillage des fourrés arbustifs, éradication des espèces végétales invasives par arrachage mécanique (pas de recours aux produits chimiques).

**Qualité paysagère :** l'implantation d'un verger linéaire et d'une haie champêtre participent à l'intégration paysagère des clôtures de la prairie et permettent de créer une zone de transition entre les jardins pavillonnaires du hameau et la zone humide sans dénaturer le cadre naturel de cet espace communal.

**Participation à la promotion et au développement d'autres entreprises locales :** la commune a fait appel à des pépiniéristes locaux pour s'approvisionner en essences locales pour la plantation de la haie champêtre et une partie du verger.

**Sensibilisation des habitants et du personnel à la démarche :** les enfants de l'école de Bullion et du centre d'autistes de Moutiers, les élus et agents techniques communales ainsi que l'association Bonnelles Nature ont été associés pour planter les pommiers et la haie champêtre, organisation d'une fête de la pomme par la municipalité en partenariat avec un agriculteur qui a mis à disposition du public, le temps d'un week-end, son verger en attendant que celui de Moutiers ne commence à donner des fruits. Les habitants ont pu cueillir, transformer et déguster leur propre jus de pommes et ainsi s'approprier le « territoire » et découvrir un savoir-faire agricole et artisanal.

Contact :

Patrick Blanc, Maire-Adjoint - 28 allée du Bois Fleuri - 78830 Bullion

Tél : 01.30.88.41.21 - Mail : [patrick.blanc14@wanadoo.fr](mailto:patrick.blanc14@wanadoo.fr)